



OFFRE D'EMPLOI N°085221100853618

Responsable du pôle Voirie,
Infrastructure et Propreté Urbaine (H/F)

Synthèse de l'offre

Employeur : ville de TALMONT-SAINT-HILAIRE
Type d'emploi : permanent
Temps de travail : complet
Durée : 35h00
Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public
Cadres d'emploi : Technicien(ne)s territoriaux(ales) (Catégorie B, filière technique)
Poste à pourvoir le :
Date limite de candidature :
Service d'affectation : DIRECTION TECHNIQUE

Située à une dizaine de kilomètres au sud des Sables d'Olonne et avec plus de 8000 habitants, la Ville de Talmont-Saint-Hilaire porte deux visages : l'un **historique** et l'autre **littoral**. Cette double spécificité fait de cette commune vendéenne un territoire particulièrement riche et dynamique. De nombreux sites - tels que l'estuaire du Payré, le port de La Guittière ou encore le Château - font ainsi de Talmont-Saint-Hilaire une destination privilégiée des touristes.

Sous l'autorité du directeur des services techniques, vous assurez la responsabilité du pôle Voirie, Infrastructure et Propreté Urbaine.

Vos missions

En qualité de responsable du pôle voirie, infrastructure et propreté urbaine, vous êtes chargé de définir les stratégies de maintenance du réseau et des investissements, tout en assurant la sécurité des agents et des usagers.

Au titre de gestionnaire du patrimoine de voirie et des infrastructures de la commune et en connaissance de celui-ci, vous effectuez les missions suivantes :

- hiérarchisation des travaux et proposition aux élus les niveaux de service attendus ;
- élaboration du programme d'entretien courant du patrimoine et du programme des opérations de voirie ;
- organisation du maintien de la viabilité hivernale, prévention et gestion d'événements exceptionnels, météorologiques ou accidentels ;
- management de la sécurité routière et pilotage de la collecte et de la diffusion d'information dans ce domaine.

En amont des projets routiers, lors de la concertation des études préalables et de leur réalisation, vous apportez vos connaissances techniques et votre expertise aux élus.

Vous veillez à gérer durablement les réseaux et les exploitez en relation avec les autres gestionnaires et les concessionnaires.

En qualité de responsable de service, vous animez, coordonnez et supervisez l'activité de l'équipe, en collaboration avec votre adjoint.

Votre profil

Vous êtes titulaire d'une formation de niveau bac + 2 dans le domaine du BTP, des sciences et techniques ou d'une école d'ingénieurs.

Précédemment, vous avez occupé un poste similaire, ou celui de chargé d'études et de conception de la voirie et des réseaux divers.

Vous connaissez le fonctionnement des collectivités territoriales et vous savez travailler en concertation avec les élus locaux.

Vos qualités d'organisation et votre expertise sont reconnues.

Vous êtes réactif, dynamique et vous savez être force de proposition.

Vous avez une expérience réussie du management.

Permis B exigé.

Les conditions de travail

Temps complet

Déplacements fréquents.

Travail en journée normale.

Participation aux astreintes.

Rémunération statutaire et régime indemnitaire de la collectivité.

Participation à la complémentaire santé.

Participation à la garantie maintien de salaire.

Collectivité adhérente au CNAS et au FDAS.

Contact et informations complémentaires

Pour plus d'information sur le poste, vous pouvez contacter Monsieur MUSSILLIER (02 51 90 20 40).

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Pour candidater

Merci d'adresser votre lettre de motivation et votre CV :

– par courrier : Monsieur le Maire, 3 rue de l'hôtel de ville – 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE

– par mail : rh@talmontsainthilaire.fr